

DÉPARTEMENT

HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Comité Syndical du  
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc  
& Vignobles**

**NUMÉROS DE DÉLIBÉRATIONS**  
Affaires  
du Comité Syndical  
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

37      37      24

Séance du 10 décembre 2009

**Date de la convocation**  
12 11 09

L'an deux mille neuf

Et le dix décembre

**Date d'affichage**  
12 11 09

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis

BOUTES

**Objet de la Délibération**

Présents : MM

2009-12-01  
Approbation PV Comité  
Syndical  
Du 13 novembre 2009

**J.ARCAS** (Conseil Général), **JN.BADENAS** (Conseil Général), **F.BARSSE** (Bédarieux), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **D.BEDOS** (CdC Coteaux & Chateaux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **A. FRANCES** (CdC Canal-Lirou), **JF FAVETTE** (CdC Saint-Chinianais), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux) **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), , **RM.LOSMA** (Bédarieux), **G. MARCOUIRE** (Conseil Général), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **R.PAILLES** (Conseil Général), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères).

SOUS PREFECTURE  
REÇU LE  
21 DEC. 2009  
SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire

après 181209 réfecture  
le 181209

# Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

## PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 13 NOVEMBRE 2009

Le 13 novembre 2009, à 18h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles se sont réunis à la salle du Cloître à Saint-Chinian, sous la présidence de Francis BOUTES.

**Présents :** G. AFFRE (CdC Saint-Chinian), G.BARO (CdC Orb-Taurou), F.BARSSE (Bédarieux), JL.BARTHES (CdC Orb-Jaur), JL.BELLIDO (CdC Le Minervois), D.BEDOS (CdC Coteaux & Chateaux), P.BEZIAT (CdC Canallirou), F.BOUTES (Conseil Général), JL.FALIP (Conseil Général), F.GALBE (Poujol/Orb), M.GIL (CdC Orb-Taurou), ML.GERONIMO (CdC Combes & Taussac), C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), MH.LAVASTRE (Bédarieux), RM.LOSMA (Bédarieux), G.MARCOUIRE (Conseil Général), F.MARTY (CdC Orb Jaur), K.MESQUIDA (Conseil Général), H.OBIOLS (CdC Canallirou), J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian), M.OLMOS (CdC Minervois), JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), R.TROPEANO (Conseil Général), E.VILLANEUVA (CdC Faugères).

**Excusés :** J.ARCAS (Conseil Général) représenté par F.MARTY, JN.BADENAS (Conseil Général), F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), J.CABROL (CdC Pays Saint-Ponais) représenté par JP.ROUANET, Y.CASSILI (CdC Monts Orb) représenté par JL.FALIP, R.CHABBERT (CdC Le Minervois), MA. EDO (CdC Monts d'Orb), N.ETIENNE (Conseil Général) représenté par M.GIL, Y.FRAÏSSE (CdC Minervois) représenté par JL.BELLIDO, C.FRANCES (CdC Saint-Chinian), J.HUC (CdC Coteaux & Chateaux) représenté par D.BEDOS, A.MARTINEZ (Conseil Général) représenté par F.BOUTES, R.PAILLES (Conseil Général), Y.POUJOL (CdC Combes & Taussac) représenté par ML.GERONIMO

**Assistaient également à la réunion :** F.BASCOUL (Conseil Développement), J.BASSEDE (Pays HLV), M.PIMENTA (Pays HLV).

\* \* \*

La séance est ouverte, le quorum étant atteint. Sont rajoutés à l'ordre du jour :

- un rapport annulant et remplaçant le rapport adressé initialement aux membres du Comité Syndical 2009-09-05,
- deux rapports sur table concernant un appel à projets Plan Climat Territorial et un projet de coopération décentralisée avec le Maroc.

\* \* \*

**2009-11-01** Le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 24 Septembre 2009 est adopté à l'unanimité.

**2009-11-02** **Compte Rendu des Décisions du Président :** le Comité Syndical prend acte des décisions du Président, relatives, notamment :

- à l'organisation des Rencontres Environnementales, pour un total de 5.228 €,
- à l'attribution d'un marché d'étude sur le réseau d'itinérance, pour un montant de 58.376 €.

**2009-11-03** **Orientations budgétaires 2010 :** l'assemblée adopte à l'unanimité les orientations budgétaires proposées, qui portent, notamment :

- en recettes, sur :
  - ✓ des contributions statutaires des communes et communautés de communes à 3,50 €/habitant, montant inchangé depuis 2006 (base retenue DGF),
  - ✓ une contribution statutaire du Conseil Général de l'Hérault à 510.000 €, montant également inchangé depuis 2006,
  - ✓ un concours de la Région Languedoc-Roussillon, au titre de l'ingénierie, à hauteur de 50.000 € (montant inchangé depuis 2006),
  - ✓ des concours sur des opérations nouvelles pour un total de 1.768.000 €, provenant de l'Europe (12%), de l'Etat (17%), de la Région (9%), du Département (44%), des communautés de communes (13%) incluant la participation à l'OPAH (1,50 €/habitant, montant inchangé depuis 2006), et d'autres partenaires (4%) ;
- en dépenses, sur :
  - ✓ les crédits de fonctionnement du Syndicat Mixte à hauteur de 1.180.000 €, représentant les charges de personnel, pour 1.010.000 €, les services extérieurs et autres charges pour 170.000 €,
  - ✓ les actions structurantes nouvelles du Pays, pour un montant prévisionnel de l'ordre de 740.000 €,
  - ✓ les crédits d'investissement pour 110.000 € au titre des acquisitions que le Syndicat Mixte sera appelé à réaliser (renouvellement en matériels informatiques et équipements, Visioguides,...),
  - ✓ les subventions d'équipement aux personnes privées, pour 545.000 €, relevant de nos actions menées dans le cadre de l'opération «Façades», de l'Opération Collective de Modernisation, de l'appel à projets FEDER-TIC, de la convention de développement solidaire avec la Tunisie, ...

**2009-03-04 Programmation Pays 2010** : le projet de programmation 2010 est présenté au Comité Syndical, regroupant soixante opérations pour un montant total prévisionnel de 7.830.000 €.

Ce projet appelle les correctifs suivants :

- suppression de l'opération «Valorisation de la tour médiévale de Colombières», porté par une association locale, le Conseil Municipal s'étant prononcé défavorablement,
- ajout de deux opérations à la demande des communautés de communes porteuses des projets :
  - ✓ opération «ZAE de Saint-Chinian» (CdC Saint-Chinianais) : la CdC Saint-Chinian a été informée que le schéma des ZAE de Pays n'intégrait pas cette opération ; le Directeur précise que la Commission Economie du 29 octobre dernier a effectivement intégré le projet de ZAE de Saint-Chinian au schéma des ZAE de Pays ; il s'agit donc d'une information sans aucun fondement, le schéma des ZAE de Pays comprenant les sites d'Olonzac, de Puisserguier, de Saint-Chinian, de Roujan et de Bédarieux, comme mentionné à plusieurs reprises ;
  - ✓ opération «Hameau de Dio» (CdC Avène-Orb-Gravezon) : il est également précisé que cette opération n'a pas été proposée à la programmation 2010, la communauté de communes ayant différé sa délibération ; celle-ci étant dorénavant prise, l'opération sera inscrite ;

il est précisé aux maîtres d'ouvrage que les fiches-action devront être rédigées en urgence pour dépôt à la date-limite du 16 novembre prochain.

Il est, par ailleurs, expressément demandé au Directeur de veiller à ce que le Pays reste une structure de facilitation des projets des communes et des communautés et ne soit pas un niveau supplémentaire de tutelle et de contrôle, trop technocratique.

**2009-09-05 Programme européen IEVP** : le rapport est adopté, concernant la participation du Pays à l'appel à projet européen Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP), permettant de bénéficier de subventions européennes sur la réalisation d'hébergements touristiques en habitat traditionnel, les contreparties étant mobilisables dans le cadre du projet de coopération avec la Tunisie (crédits du Ministère du Développement Solidaire).

**2009-09-06 Modification du règlement intérieur relatif aux indemnités de déplacements** : le rapport est adopté à l'unanimité, s'agissant d'une actualisation du barème de remboursement kilométrique.

**2009-09-07 Plan Climat Territorial** : le Comité Syndical rejette le principe de réponse à l'appel à projet régional sur le Plan Climat Territorial, au motif que le Pays ne se disperse pas dans ses actions.

**2009-09-08 Coopération décentralisée avec le Maroc** : le Comité Syndical rejette le principe de s'associer à cette opération de partenariat avec la Région de Souss Massa Drâa, aux mêmes motifs de risque de dispersion de l'action du Pays.

Le Président, avant de lever la séance, soumet au Comité Syndical la proposition d'un doublement des élus délégués, compte tenu de la difficulté croissante à assister à l'ensemble des réunions des commissions du Pays. Il proposera des désignations complémentaires lors du prochain Comité Syndical.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h30.

Le Président

Francis Boutes



\* \* \*

